

SFR**DU 10/04/13
AU 22/04/13
INCLUS**

ODR SFR N° 15400 - SFR DISTRIBUTION

**Jusqu'à
200€
REMBOURSES**

Pour l'achat d'un pack SFR iPhone 4, iPhone 4S, iPhone 5, Samsung Galaxy SII, Samsung Galaxy S III, Samsung Galaxy S III 4G, Samsung Galaxy S III Mini, Samsung Galaxy S4, Samsung Galaxy Note, Samsung Galaxy Note II, Samsung Galaxy Note II 4G, Samsung Galaxy Beam, Sony Xperia S, Sony Xperia T, Sony Xperia Z, HTC One X, HTC One XL, HTC One, BlackBerry Bold 9900, BlackBerry Bold 9790, BlackBerry Z10, Windows Phone 8x by HTC, LG Nexus 4, LG Optimus G, Motorola Razr i ou Motorola Razr HD avec la souscription simultanée d'une formule Carrée 6Go ou d'une formule Carrée Voyageur.

Du 10/04/2013 au 22/04/2013 inclus, achetez un Pack SFR iPhone 4, iPhone 4S, iPhone 5, Samsung Galaxy SII, Samsung Galaxy S III, Samsung Galaxy S III 4G, Samsung Galaxy S III Mini, Samsung Galaxy S4, Samsung Galaxy Note, Samsung Galaxy Note II, Samsung Galaxy Note II 4G, Samsung Galaxy Beam, Sony Xperia S, Sony Xperia T, Sony Xperia Z, HTC One X, HTC One XL, HTC One, BlackBerry Bold 9900, BlackBerry Bold 9790, BlackBerry Z10, Windows Phone 8x by HTC, LG Nexus 4, LG Optimus G, Motorola Razr i ou Motorola Razr HD et souscrivez simultanément une formule Carrée 6Go ou formule Carré Voyageur, au prix avec nouveau mobile avec une durée d'engagement de 24 mois, uniquement dans le cadre d'une ouverture de ligne SFR.

Jusqu'à 200€ remboursés (sous réserve d'un prix d'achat du pack SFR supérieur à 200€ TTC). Si le prix du pack SFR est inférieur ou égal à 200€ TTC, le montant remboursé est calculé sur le prix d'achat exact moins 1€TTC.

Le remboursement ne pourra intervenir en cas de défaut de paiement, par le client, de ses deux premières factures d'abonnement, ou s'il est en situation d'impayés au moment du remboursement.

Offre non valable en cas de renouvellement de mobile avec ou sans engagement.

Offre non valable pour un renouvellement de mobile dans le cadre de l'avantage Tremplin, suite à une migration d'un client SFR (La Carte, RED ou Offre Bloquée SFR) vers une formule Carrée ci-dessus mentionnée.

Pour bénéficier de cette offre :

1 Remplissez vos coordonnées ci-dessous

Indiquez votre n° de ligne SFR

N° de ligne SFR

Date d'achat

Civilité M. Mme Melle

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Pour recevoir des informations par e-mail sur les offres et services SFR, merci de nous indiquer votre adresse e-mail ci-dessous. (NB : cette adresse ne sera pas transmise par SFR à des tiers).

Email

2 Joignez impérativement à ce bulletin de participation :

Avez-vous pensé à toutes vos pièces justificatives ?

- ▶ la photocopie de la facture d'achat ou du ticket de caisse ou du bordereau de livraison de votre Pack SFR (la date d'achat et la référence du mobile doivent impérativement être entourées),
- ▶ l'original de l'étiquette comportant le N° d'IMEI, située à l'extérieur de votre Pack SFR,
- ▶ un RIB/RIP ou RICE

3 Envoyez le tout au plus tard dans les 30 jours suivant l'acte d'achat ACCOMPAGNE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pensez à respecter la date limite d'envoi

(cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**ODR SFR N° 15400 TSA 50025
78082 YVELINES CEDEX 9**

Pour suivre le traitement de votre demande rendez-vous sur www.sfr.fr, rubrique «offres de remboursements» ou au 0 821 36 46 56 (0,12€ TTC/mn depuis un poste fixe)

4 Vous recevrez votre remboursement DANS UN DÉLAI DE 11 SEMAINES

à compter de la date de réception de votre participation conforme et sous réserve du règlement intégral de vos 2 premières factures.

Votre dossier ne sera pas pris en compte, sans la totalité des pièces demandées

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W/kg. Retrouvez la valeur DAS ainsi que l'ensemble des caractéristiques techniques de ces mobiles en point de vente ou sur sfr.fr. Offre de remboursement non valable en cas d'échange du pack SFR dans le cadre du service « Essayez ou échangez sous 15 jours en espace SFR ». Un seul remboursement par numéro d'appel SFR dans la limite de 2 par foyer (même nom, même adresse). Le remboursement ne pourra intervenir en cas de défaut de paiement, par le client, de ses deux premières factures d'abonnement, ou s'il est en situation d'impayés au moment du remboursement. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Les clients seront remboursés par lettre-chèque. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 22/07/13. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant. Le présent bulletin une fois validé vaudra le remboursement de 200€ TTC soit 167,22€ HT et 32,78€ de TVA à 19,6% du Pack SFR avec la souscription d'une des offres SFR associées à cette opération et listées sur ce coupon, accordé par la société SFR, 1 place Carpeaux - 92915 Paris la Défense CEDEX. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR pour la gestion de votre compte et pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer à leur communication à des tiers (communication à des fins d'étude ou de prospection pour des opérations commerciales). Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR et copie de votre pièce d'identité à : Abonnés SFR - Service Client- Accès, Rectification, Opposition- TSA 91121- 57757 Metz CEDEX 9.

SFR - S.A au capital de 3 423 265 598,40€ - RCS PARIS 343 059 564